

## ADMINISTRATION

### ADMINISTRATION GÉNÉRALE

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS  
ET DE LA SANTÉ

#### **Arrêté du 9 décembre 2019 portant composition de la commission d'évaluation de stage des médecins inspecteurs de santé publique – Promotion 2019**

NOR : SSAR1930851A

La ministre des solidarités et de la santé,  
Vu le décret n° 91-1025 modifié du 7 octobre 1991 relatif au statut particulier des médecins inspecteurs de santé publique;  
Vu l'arrêté du 30 avril 1997 modifié relatif à la formation des médecins inspecteurs de santé publique,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

La composition de la commission d'évaluation de stage des médecins inspecteurs de santé publique de la promotion 2019 est fixée comme suit :

Mme Pascale DHOTE-BURGER, représentant la direction générale de l'offre de soins, présidente.  
Mme Marie-Ange DE LUCA, représentant le directeur général de l'agence régionale de santé de Bourgogne-Franche-Comté.  
Mme Corinne LE GOASTER, représentant le directeur de l'Agence nationale de santé publique.  
M. Alain BRUNOT, médecin inspecteur de santé publique.  
M. Dimiter PETROVITCH, personnalité qualifiée.

#### Article 2

Le secrétariat de la commission est assuré par l'École des hautes études en santé publique.

#### Article 3

Le directeur des ressources humaines et le directeur de l'École des hautes études en santé publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 9 décembre 2019.

Pour la ministre et par délégation :  
*La sous-directrice du pilotage des ressources,  
du dialogue social et du droit des personnels,*  
MARIE-FRANÇOISE LEMAÎTRE